





du Projet de Transport Urbain d'Abidjan

CC-PTUA

RESUME DU RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

PERIODE D'OCTOBRE A DECEMBRE 2019

1 RESUME DU PROJET

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Ainsi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement de la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes et l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace et efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures
- Composante 2 : Libération des emprises
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes
- Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

Le coût total estimatif du Projet s'élève à cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante 504 942 579 460 Francs CFA HT.

2 PROGRES DES TRAVAUX

2.1 Construction du 4ème pont et ses voies d'accès

L'état d'avancement global des activités du chantier durant les trois derniers mois (octobre à Décembre 2019) est de **15%** et est résumé dans le tableau ci-dessous.

Synthèse des activités de chantier au 31 Décembre 2019

| Activités | Etat d'avancement |
|---|-----------------------|
| Installation générale de chantier | 80% de réalisation |
| Sondages géotechniques | 88,34% de réalisation |
| Construction du pont métallique | 100% de réalisation |
| Forage des pieux (viaduc banco) | 30% de réalisation |
| Semelles | 7% de réalisation |
| Construction du pont cadre de la voie K78 | 85% de réalisation |

Les activités de déplacement de réseaux sont en cours et leur état d'avancement est récapitulé dans le tableau ci-après.

Etat d'avancement des travaux de déplacement des réseaux au 31 décembre 2019

| Concessionnaire | Sous-Traitants | Etat d'avancement | Observations |
|-----------------|----------------|----------------------|---|
| CI Energie | EKM | 10,8% | Les emprises ne sont pas totalement libérées. |
| | EGICI | 0% | Les emprises ne sont pas libérées. |
| SODECI | BETTRADO | 0% | Les emprises ne sont pas libérées. |
| Assainissement | | 0% | Les emprises ne sont pas libérées. |
| SODECI Eau | | 7,12% | Les emprises ne sont pas totalement |
| Potable | | 7,1270 | libérées. |
| MOOV | AFRIBACOM | 36% | Les emprises ne sont pas totalement libérées. |
| ORANGE | INNOV | 10% | Les emprises ne sont pas totalement |
| ORANGE | TECHNOLOGY | 10% | libérées. |
| MTN | STA | 0% | Les emprises ne sont pas libérées |
| PETROCI | FRANZETTI | 100% | RAS. |
| ANSUT | RAKALL | 0% | Les emprises ne sont pas libérées. |
| IHS | | 0% | Les emprises ne sont pas libérées. |
| DITT | AFRIBACOM | 0% | Les emprises ne sont pas libérées |

2.2 Construction des trois (3) échangeurs du boulevard Mitterrand

Le processus de sélection du bureau de contrôle et de l'entreprise de travaux est en cours.

- Sélection du bureau de contrôle : après l'obtention de l'Avis de Non Objection (ANO de la Direction des Marchés Public (DMP) le 11 septembre 2019 et de l'ANO de la JICA le 21 octobre 2019 sur l'attribution, les négociations avec le Groupement Oriental Consultant Global Co., Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO) ont entreprises du 20 au 29 novembre 2019. La signature du contrat est prévue pour le 1^{er} trimestre 2020.
- Sélection de l'entreprise des travaux : après l'obtention de l'ANO de la DMP le 13 février 2019 et de l'ANO de la JICA le 06 décembre 2019 sur le Dossier d'Appel d'Offres, il a été publié dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) le 17 décembre 2019 et dans le Journal Fraternité Matin le 19 décembre 2019. La conférence préparatoire à la remise des offres est prévue pour le 15 Janvier 2020 et l'ouverture des offres pour le 17 mars 2020.

Les différents réseaux impactés ont été identifiés en collaboration avec les concessionnaires MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT et SODECI. Après plusieurs séances de travail, les concessionnaires ont souhaité que le déplacement de leurs réseaux se fasse par des sous-traitants avec lesquels ils ont l'habitude de travailler. A cet effet, chaque concessionnaire a transmis au service passation des marchés de la Cellule de Coordination du PTUA, une liste restreinte de sous-traitants. Lesdites listes restreintes et les DAO ont obtenu l'ANO de la Direction des Marchés Publics. L'ouverture des offres a eu lieu en décembre 2019 et les rapports d'analyse seront transmis en janvier 2020 à la DMP pour Avis de Non Objection.

2.3 Aménagement routiers (Autoroute de contournement Y4, autoroute de sortie Est et Sortie Ouest et le boulevard Latrille)

Le processus de sélection des bureaux de contrôle et des entreprises de travaux est en cours.

- Sélection du bureau de contrôle : après l'ouverture des offres techniques en avril et mai 2019, les ANO de la DMP sur les différents rapports d'analyse des offres techniques ont été obtenus les 28 Juin 2019, 2 juillet 2019 et 3 juillet 2019. Toutefois, la BAD a émis le 04 décembre 2019 un avis objection sur ledit rapport. La prise en compte des observations est en cours et les rapports révisés seront transmis à la BAD en Janvier 2020.
- Sélection de l'entreprise des travaux : après l'ouverture des offres le 15 mai 2019, l'ANO de la DMP sur l'attribution a été obtenu le 13 février 2019. Toutefois, la BAD a émis le 20 décembre 2019 un avis objection sur ledit rapport. La prise en compte des observations est en cours et les rapports révisés seront transmis à la BAD en Janvier 2020.

Les devis et les plans des différents concessionnaires (MOOV, CI-ORANGE, SODECI AEP, CI-ENERGIE, ANSUT, PETROCI et MTN) dans le cadre des déplacements des réseaux sur les différentes voies sont disponibles et ont été inclus dans le dossier d'appel d'offres des travaux d'aménagement desdites voies.

2.4 Aménagement connexes

Au cours de ce trimestre, les activités suivantes ont été réalisées :

- Renforcement des capacités de la Division de la planification urbaine du District Autonome d'Abidjan (DAA): le projet de convention avec l'Unité Chargé de l'Urbanisme de l'Université Félix Houphouët Boigny a été finalisé entre les différentes parties en décembre 2019 et sera transmis en janvier 2020 à la BAD pour Avis de Non Objection;
- Elaboration de Plan d'Urbanisme de détail (PUD): après l'ouverture des offres technique le 30 janvier 2019, les ANO de la DMP et la BAD sur l'attribution ont été obtenu le 09 avril 2019 et 20 novembre 2019. Ainsi, l'ouverture des offres financières a pu se faire le 10 décembre 2019. La demande d'Avis de Non Objection à la DMP sur le rapport combiné d'analyse des offres sera faite en janvier 2020;
- Elaboration d'un plan de drainage et une stratégie d'adaptation climatique du Grand Abidjan: l'ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) a été obtenu le 16 mai 2018. Toutefois, la BAD a formulé plusieurs avis d'objection dont le dernier est en date du 18 janvier 2019. Les observations de la BAD ont été prises en compte et la DP révisée a été transmise à la BAD depuis le 11 juillet 2019;
- Etude de faisabilité pour la mise en place de lignes BRT: L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été par la suite publié dans le BOMP du 24 septembre 2019 et l'ouverture des dossiers a eu lieu le 18 octobre 2019. L'ANO de la DMP sur la liste restreinte a été obtenu le 29 novembre 2019 et la demande d'ANO à la DMP sur la DP a été faite en décembre 2019;

- Elaboration d'un Plan de circulation du grand Abidjan: les ANO de la DMP sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) ont été obtenus le 13 juillet 2018 et le 10 octobre 2018. Toutefois, la BAD a formulé plusieurs avis d'objection dont le dernier est en date du 10 octobre 2019. Les observations de la BAD ont été prises en compte et la DP révisée a été transmise à la BAD depuis le 20 novembre 2019;
- Evaluation et amélioration de la qualité de l'air : les ANO de la DMP et de la BAD sur la liste restreinte et la Demande de Proposition (DP) ont été obtenu le 15 mai 2018 et le 09 octobre 2018. L'ouverture des offres techniques a eu lieu le 07 décembre 2018. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse des offres techniques a été obtenu le 04 mars 2019. Toutefois, la BAD a demandé des documents complémentaires qui lui ont été transmis le 28 novembre 2019 ;
- Elaboration d'un règlement général de la police du stationnement et du cahier de charge pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aire de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan: l'ANO de la DMP sur l'AMI a été obtenu le 19 septembre 2019. Toutefois, la BAD a donné un avis d'objection sur les termes de références (TDR) le 03 novembre 2019. Les TDR revus ont été retransmis à la BAD le 17 décembre 2019;
- Audit de la sécurité routière: L'AMI a été publié dans le BOMP le 24 septembre 2019. L'ouverture des dossiers a eu lieu le 25 octobre 2019. L'analyse des dossiers a permis de constater que seulement deux entreprises remplissent les critères d'éligibilité. Selon les procédures de passation des marchés, la liste restreinte doit être constituée de 6 entreprises. Vu que le nombre d'entreprises éligibles après ouverture des dossiers est en deçà du nombre prescrit dans les procédures, la CC/PTUA a adressé le 3 décembre 2019 un courriel à la BAD pour une demande de liste restreinte à consulter;
- Révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire :: L'AMI a été publié dans le BOMP le 24 septembre 2019. L'ouverture des dossiers a eu lieu le 29 octobre 2019 et la CC/PTUA n'a réceptionné que trois offres. Face à l'insuffisance des offres réceptionnées, la CC/PTUA a adressé le 8 novembre 2019 sur recommandation de la BAD, un courrier au Ministère de l'Education Nationale et à l'Office de la Sécurité Routière (OSER) en vue d'obtenir des listes de consultants à contacter;
- Mise en place de système intelligent de gestion du trafic et la formation des agents et de 50 jeunes à la gestion du trafic et maintenance des feux tricolores: la BAD a demandé le 28 novembre 2019, de procéder à l'harmonisation de ce projet avec quatre autres projets portant sur (i) l'acquisition et installation de 10 radars fixes, (ii) la construction et l'équipement d'un bâtiment devant servir de Centre Opérationnel, (iii) l'acquisition d'équipement pour la mise en place d'un système d'information géographique sur les accidents de la circulation dans le district d'Abidjan, et (iv) la réhabilitation et l'aménagement de 89 carrefours à équiper en feux tricolores. Cette harmonisation de cinq projets vise une réalisation optimale des activités prévues, dans la mesure où celles-ci ne peuvent être exécutées séparément en raison de leur connexité et leur complémentarité.

- Acquisition du matériel pour le CIAPOL et l'UFHB pour l'amélioration de la Qualité de l'Air: les notes justificatives du matériel à acquérir rédigées par CIAPOL et LAPAM ont été transmises à la CC-PTUA le 28 novembre 2019 et le 12 décembre 2019. Ces notes seront transmises à la BAD en vue de requérir leur avis avant de finaliser le DAO;
- Appui au compostage des déchets du Centre d'Akouédo: un projet de convention a été élaboré avec la HOLDING GROUPE EOULEE SA en décembre 2019 et sera transmis en janvier 2020 à la DMP et à la BAD pour requérir leur avis;
- Construction d'infrastructure Marchandes et 4 centres multifonctionnels : l'identification des sites a été dans les communes de Koumassi, Yopougon, Brofodoumé, Bingerville à l'issue d'une réunion tenue le 21 novembre 2019;
- Appui aux activités génératrices de revenu pour 3000 femmes: le projet de convention avec la FAO est en cours de validation avant sa transmission à la BAD pour requérir son avis;
- Appui à la gestion du Parc National du Banco: une note justificative du matériel à acquérir pour l'OIPR a été transmise à la BAD le 26 novembre 2019. La CC-PTUA est en attente de l'avis de la BAD afin de finaliser le DAO;
- Acquisition de Matériels pour le Parcs et Jardin du DAA: une note justificative du matériel à acquérir pour le DAA a été transmise à la BAD le 22 décembre 2019. La CC-PTUA est en attente de l'avis de la BAD afin de finaliser le DAO;

3. PRINCIPAUX POINTS E&S

3.1 Pour le 4ème pont et ses voies d'accès

Les principaux points Environnement et Sociaux (E&S) à reporter au cours de ce trimestre en droite ligne avec les KPI (Indicateurs de Performance Clé) concernant les travaux de construction du 4ème pont et de ses voies d'accès sont :

Accidents

01 accident a été enregistré au cours du 4ème trimestre 2019.

| Date de l'accident | Circonstance de l'accident | Actions immédiates | Causes principales | Actions correctives menées |
|--------------------|---|--------------------------------------|-----------------------|--|
| 02/12/2019 | Un chauffeur de camion- benne transportant de la terre pour le remblai a percuté un camion en stationnement sur l'axe de la centrale à béton-K78 | mais le chauffeur de camion-benne | Excès de vitesse | Sensibilisation et formation de l'ensemble du personnel sur les risques d'accident et l'importance de la prudence dans l'exécution des tâches. |

Cas de maladies

Au cours de ce trimestre, 146 cas de maladies ont été enregistrés selon la typologie suivante :

| Type de maladie | Céphalées +Asthénies physique | Infections respiratoires | Paludisme | Lombalgie + Douleurs articulaires | <u> </u> | Dermatoses | Hypertension Artérielle | Douleurs Abdominales | Ulcères |
|-------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------|---|----------|------------|----------------------------|-------------------------|---------|
| Nombre de malades | 38 | 20 | 27 | 15 | 25 | 03 | 05 | 13 | 00 |

Gestion des plaintes

L'entreprise des travaux CSCEC a élaboré un plan de gestion des plaintes qu'elle a transmis à la mission de Contrôle pour validation en septembre 2019. Ce plan a été validé le 26/09/2019 et a été communiqué à tous les employés le 28/09/2019. Un registre d'enregistrement des plaintes est mis à la disposition des employés. Toutefois, au cours du trimestre, aucune plainte n'a été enregistrée.

Eau

- Un réseau de récupération des eaux de pluie et un réseau de drainage des eaux usées dans des fosses septiques ont été mis en place sur les sites de la base vie, de la centrale à béton et d'enrobés. Ce réseau est régulièrement entretenu par l'entreprise CSCEC.
- Les eaux vannes sont retenues dans des fosses septiques qui seront régulièrement vidangées par la société ENVIPUR
- La distribution de l'eau potable est assurée grâce à un abonnement à la SODECI et des packs d'eau sont régulièrement mis à la disposition des agents dans les bureaux et sur le chantier.
- Qualité de l'eau de la lagune : l'analyse de l'eau de la lagune a été réalisée avant le démarrage des travaux. Pendant l'exécution des travaux, cette analyse qui devrait se faire de manière trimestrielle n'a pas été faite.

Gestion des déchets

Les déchets ménagers sont régulièrement enlevés de la base vie par l'entreprise IVOIRE PAYSAGE qui a un contrat avec CSCEC. A cet effet, des bacs à ordures sont disposées sur l'ensemble du site de la base vie.

Pour les déchets dangereux, CSCEC a signé un contrat d'enlèvement avec ENVIPUR qui est agrée par le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL).

Par ailleurs, les quantités par types de déchets produits au cours de ce trimestre sont résumées dans le tableau ci-après :

| | Type de déchets | Etat du déchet | Quantité |
|-----------|---------------------|----------------|----------|
| | Déchets ménagers | Solide | 32,5 t |
| Déchets | Déchets biomédicaux | Solide | 32,06 kg |
| dangereux | Boue de forage | Visqueux | 130 m3 |
| | Huiles de vidange | Liquide | 3001 |

| Contenant de produits chimiques | Solide | 372 kg |
|---------------------------------|--------|--------|
| Batteries et piles usagée | Solide | 260 kg |

Sécurité

- Le site de la base vie est clôturé, l'accès est interdit au public, éclairé et surveillé 24H/24H par un service de gardiennage;
- Le site de la centrale à béton et la centrale d'enrobé est clôturé, l'accès est interdit au public, éclairé (projecteurs) et surveillé 24H/24H par un service de gardiennage ;
- Le hangar à ferraillage est clôturé et surveillé 24H/24H par un service de gardiennage ;
- Le pont métallique est sécurisé et son accès est surveillé 24H/24H par un service de gardiennage ;
- Deux secouristes nageurs sont en permanence sur le site des travaux en lagune ;
- Des détecteurs de fumée et des extincteurs ont été installés dans le bâtiment dédié à la cantine :
- Les extincteurs sont régulièrement installés sur l'ensemble des sites. Leur entretien est réalisé à une fréquence trimestrielle ;
- 1080 quarts d'heure HSE (Hygiène Sécurité Environnement) ont été réalisés soit une fréquence journalière d'un quart d'heure HSE.
- Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont toujours disponibles au magasin. Les EPI vétustes sont régulièrement changées en fonction des postes de travail.

Hygiène sur le chantier

- La base vie est dotée de toilettes régulièrement installées et entretenues chaque jour par des techniciennes de surface employées par l'entreprise CSCEC.
- Des toilettes et vestiaires ont été construites sur le site des travaux du pont et à la centrale à béton.

Communication et Sensibilisation

Au titre de la sensibilisation sur les MST/IST/VIH des agents de l'entreprise, l'ONG chargé de ladite sensibilisation n'a pas été recrutée. Toutefois, une opération de distribution de préservatifs a été conduite par le corps médical.

Pour la sensibilisation des populations à la sécurité routière, au code de la route, au VIH/SIDA, aux autres pandémies et à la protection de l'environnement, la sélection d'un Consultant est en cours. En effet, après l'ouverture des offres de l'Avis à Manifestation d'Intérêt le 24 octobre 2019, la DMP a donné son ANO sur la liste restreinte le 09 décembre 2019.

3.2 Construction de trois (3) échangeurs du boulevard Mitterrand

Le quitus environnemental de l'ANDE a été obtenu le 02 mai 2019. Ainsi, les prescriptions ESSH ont été intégrées dans le DAO transmis à la JICA pour avis depuis le 26 juin 2019. L'ANO de la JICA a été obtenu le 06 décembre 2019 sur le Dossier d'Appel d'Offres.

3.3 Construction des voies structurantes

L'actualisation des EIES et PGES est en cours pour l'autoroute de la Sortie Ouest.

Pour toutes les autres voies structurantes (l'autoroute de la Sortie Est, l'autoroute de contournement Y4, prolongement du Bvd Latrille), les EIES et PGES ont été actualisés et

transmis à la BAD pour avis de Non Objection en septembre 2019. Les commentaires de la BAD sur les rapports des EIES et PGES ont été reçus par la CC PTUA les 18 et 26 décembre 2019. La prise en compte desdits commentaires est en cours.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA PERIODE PRECEDENTE

L'état de mise en œuvre des recommandations de la période précédente (3^{ème} trimestre 2019) est indiqué dans le tableau ci-dessous.

| Recommandations de la période du 3 ^{ème} trimestre | Etat de mise en œuvre |
|--|-----------------------------|
| Mettre en œuvre sur les différents sites du chantier, les prescriptions documentaires de gestion ESSH | 80% exécuté |
| Elaborer un registre de gestion des déchets | réalisé |
| Faire les campagnes de sensibilisation sur les MST/IST/VIH | Non réalisé |
| Afficher le plan santé, sécurité et hygiène sur le site de la base vie | 50% réalisé |
| Se conformer à la législation et réglementation environnementale en vigueur en Côte | Réalisé |
| d'Ivoire | Realise |
| Compléter les point d'eau potable sur les chantiers. | Réalisé |
| Dédier une zone de stockage des déchets de sur les sites des travaux Installer des coffres à ordure et faire le tri sur tous les sites Elaborer un registre de gestion des déchets et des bordereaux de suivi des déchets dangereux | Réalisé |
| Mettre en œuvre les plans des gestions de l'environnement en œuvre (PGESC, PPES, PGSSC, PGD, etc) | Réalisé |
| Interdire formellement et strictement la traversée du chantier par les passants | Réalisé |
| Stocker les hydrocarbures et autres substances chimiques sur rétention | Réalisé |
| Communiquer et former l'ensemble des travailleurs de l'entreprise à la gestion HSE | Réalisé |
| Mettre une barrière et rendre la berge de la lagune dans la zone des travaux inaccessible au public | Réalisé à 70% |
| Céder les déchets à une autre entreprise autre qu'Ivoire Paysage | Réalisé |
| Elaborer le PPES de l'atelier de ferraillage conformément aux recommandations l'analyse environnementale Déposer le rapport du PPES de l'atelier de ferraillage à la MdC avant la date limite indiquée. Mettre en œuvre les dispositions du PPES de l'atelier de ferraillage | Réalisé |
| Faire les examens médicaux des travailleurs au moment du recrutement | 100% |
| Faire des examens médicaux périodiques aux travailleurs (chaque 6 mois) | Non réalisé |
| Elaborer un plan de secours de chaque site des travaux et de la base vie du chantier | Réalisé |
| Faire le suivi des paramètres de pollutions de l'air, des eaux de surfaces et souterraines, du sol etc | Non réalisé |
| Le bordereau de gestion des déchets devra être correctement renseigné pour une bonne traçabilité des déchets générés et éliminés | Réalisé |
| Munir les engins d'alarme en marche arrière sur le chantier | Réalisé |
| Réaliser une étude de danger de la base vie et justifier la position et le type d'extincteur installé | Réalisé |
| Les déchets biomédicaux devront faire l'objet d'un traitement spécifique | Toujours stockés |
| Remplacer le Responsable ESSH | Cv transmis pour validation |
| Remplacer le Responsable des relations communautaires | Non exécuté |

4. NON CONFORMITES ENREGISTREES ET PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Au cours du 4^{ème} trimestre, les visites et inspections réalisées ont permis d'enregistrer les 08 Non-Conformités (NC) issues des spécifications ESSH Techniques

| No Ordre | Domaine | Constat de l'écart | Niveau de la Non- Conformité (NC) | Date limite de correction | Recommandations faites à l'entreprise CSCEC |
|-------------|------------------------|--|--|---------------------------|---|
| 1 | Sécurité | Port non effectif et vétusté des EPI à certains postes de travail. | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Changer les EPI du personnel de chantier quand ils sont usés ou endommagés pour garder leur efficacité Exiger le port des EPI afin de le rendre effectif sur les sites |
| 2 | Sécurité | Absence d'un plan de circulation sur le site de la centrale à béton | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Le plan de circulation doit être cohérent dans le respect du code la route pour réguler la circulation sur le site |
| 3 | Gestion des déchets | Pas de tri des déchets malgré les étiquettes sur les poubelles ; Bennes à déchet exposée aux intempéries | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Déployer le plan de gestion des déchets sur le terrain Faire le tri des déchets et protéger la benne à déchet contre les intempéries |
| 4 | Gestion des déchets | Les analyses ont été réalisées par un laboratoire non agrée par le CIAPOL | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Reprendre l'analyse de la qualité de boue de forage par un laboratoire agréé par le CIAPOL |
| 5 | Administratif | Absence d'un Responsable ESSH | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Recruter un responsable ESSH |
| 6 | Administratif | Absence d'un Responsable des relations communautaires | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Recruter un responsable des relations communautaires |
| 7 | Santé | Campagnes de sensibilisation sur les MST/IST/VIH ne sont pas réalisées | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Faire les campagnes de sensibilisation sur les MST/IST/VIH |
| 8 | Environnement physique | Suivi des paramètres de pollutions de l'air, des eaux de surfaces et souterraines, du sol n'est pas effectif | NC- NIVEAU 1 | 31/12/2019 | Faire le suivi des paramètres de pollutions de l'air, des eaux de surfaces et souterraines, du sol etc |
| 9 | Santé | Non fonctionnalité de l'ambulance | NC- NIVEAU 1 | 31/03/2020 | Equiper l'ambulance de manière optimale de sorte à |

| No Ordre | Domaine | Constat de l'écart | Niveau de la Non- Conformité (NC) | Date limite de correction | Recommandations faites à l'entreprise CSCEC |
|-------------|---------------|---|--|---------------------------|--|
| | | conformément aux exigences du marché | | | le rendre fonctionnelle conformément aux exigences du marché |
| 10 | Environnement | La preuve de la conformité des sources d'approvisionnement en matériaux n'est pas disponible | NC- NIVEAU 1 | 15/02/2020 | Fournir la preuve de la conformité des sources d'approvisionnement en matériaux |
| 11 | Administratif | le mécanisme de gestion des plaintes tel qu'élaboré par CSCEC n'est pas mis en œuvre | NC- NIVEAU 1 | 28/02/2020 | Rendre opérationnel le mécanisme de gestion des plaintes pour les travailleurs |

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au cours du quatrième (4ème) trimestre de l'année 2019, quelques efforts ont été faits par l'entreprise CSCEC pour améliorer la gestion ESSH sur les différents sites de travaux du chantier de construction du 4ème pont. En effet, les EPI ont été distribués à l'ensemble des travailleurs du chantier. Des panneaux de signalisation sont régulièrement disposés sur les différents sites du chantier. Il existe une équipe de secouriste de première intervention et des secouristes nageurs sur le site du pont ferraille sur la lagune. Le règlement intérieur a été affiché sur l'ensemble des sites des travaux. Des tableaux d'affichages et d'informations ont été posés sur l'ensemble des sites des travaux.

Cependant, il convient que, les actions de bonne gestion HSE soient maintenues au quotidien pour assurer l'amélioration continue de la gestion ESSH. En effet, les campagnes de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles ne sont pas encore réalisées. La gestion des déchets sur les chantiers reste un défi majeur à relever par l'entreprise des travaux. Un bordereau de gestion des déchets a été élaboré, mais doit être renseigné. L'analyse de la qualité des boues de forage a été reprise sur instruction de la Cellule de Coordination au regard des qualités déclarées et celle enlevée par ENVIPUR, la structure agréée par l'Etat de Côte d'Ivoire. Certains ouvriers ont des EPI vétustes et défectueux. Le plan de secours n'est pas affiché sur le site. L'étude de danger de la base vie n'a pas encore été réalisée par l'entreprise CSCEC. Les consignes et instructions de sécurité des superviseurs HSE ne sont pas toujours respectées par les travailleurs expatriés sur les sites des travaux du chantier.

Les recommandations suivantes sont formulées afin de permettre une meilleure gestion environnementale du chantier :

- Sensibiliser les travailleurs chinois aux respects des dispositions HSE sur les différents sites du chantier ;
- Réaliser un tri des déchets collectés ;
- Faire analyser les boues de forage par un laboratoire agréé à cet effet ;
- Renseigner le registre de gestion des déchets ;
- Le service HSE devra travailler en coordination avec les autres services de l'entreprise CSCEC (Direction des Ressources humaines, Direction des travaux etc...);
- Renouveler les EPI des ouvriers lorsqu'ils sont usés ou endommagés pour garder leur efficacité;
- Faire le suivi des paramètres de pollutions de l'air, des eaux de surfaces et souterraines, du sol etc...
- Faire la mesure du niveau sonore sur les sites des travaux ;